http://lipietz.net/Monsieur-de-Penanros-au-secours-des-pollueurs

## Droit de réponse

## Monsieur de Penanros au secours des pollueurs

- Vie publique - Articles et débats -



Publication date: samedi 1er avril 2000

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Copyright © Alain Lipietz Page 1/2

Il est étonnant de trouver, dans une respectée revue progressiste, bretonne de surcroît, le vibrant appel de Monsieur de Penanros contre le principe pollueur-payeur et son application républicaine (voir Les mains libres, Brest, mars-avril 2000, page 2).

Monsieur de Penanros n'était donc pas avec nous, quand des dizaines de milliers de manifestants, à Nantes, hurlaient à plein poumons, sous les drapeaux mêlés d'ATTAC et de la Bretagne, que " Total doit payer " la marée noire ? Monsieur de Penanros ignore-t-il que la majorité des communes de Bretagne n'ont plus d'eau buvable au robinet, du fait de la pollution des nappes phréatiques par les nitrates et les phosphates déversés dans les champ par l'agrobusiness productiviste ? Sa très classique défense des " gros " contre l'Etat, au nom des intérêts des " petits " (des petits propriétaires, des petits pollueurs, des petits contribuables) l'aveugle-t-elle sur le sort des RMIstes bretons obligés d'acheter de l'eau minérale pour ne pas empoisonner leurs bébés ?

Garantir à chacun ce droit vital qu'est l'eau potable (mais on peut en dire autant de l'air !) : tel est le sens du combat mené avec mon ami Riccardo Petrella et tant d'autres. Il faut pour cela que les pollueurs soient dissuadés de polluer, ou tenus de financer la réparation des dommages commis, en tout cas qu'ils paient ces ressources naturelles que, dans leurs activités fort lucratives, ils ont utilisées sans mesure ? et gratuitement !

Mais non ? pour M. de Penanros, faire payer les pollueurs, c'est remettre en cause un droit gratuit à saccager la nature (comme sans doute le droit " révolutionnaire " à abattre tous les oiseaux migrateurs de passage). Difficile de discuter son argumentation, tant elle fuit entre les doigts. " Les droits à polluer : les capitalistes sont pour ! " clame le titre. Mais l'article dit aussitôt qu'ils ne les paieraient pas ! Bon. Les écologistes sont pour des permis ? effectivement payés, au delà d'une limite de pollutions spontanément biodégradables.

M. de Penanros aurait pu entrer dans le vif du vrai débat : les capitalistes peuvent-ils répercuter leurs impôts sur le dos du client populaire ? Et si oui, que faire ? Par exemple, si on impose une écotaxe de 35 centimes par litre de carburant pour lutter contre l'effet de serre, que dire aux RMIstes ou CES obligés de rouler 100 km par semaines ? J'ai proposé d'augmenter le RMI ? Mais cela n'intéresse pas M. de Penanros.

Toute l'argumentation de M. de Penanros porte d'ailleurs sur l'actuelle législation de l'eau (qui date en gros de 1962) et qui n'utilise pas la technique fiscale des " permis d'émission", mais celle des redevances. On pollue : on cotise à une Agence de l'eau, qui est chargée de l'épuration. Cela conduit à des abus : " j'ouvre une porcherie géante, je pollue un max, mais comme je paie ma redevance, je suis quitte ! ". Dans un rapport au Premier Ministre de la majorité plurielle, j'ai dénoncé ces abus. Le ministère Voynet a déjà obtenu de légères modifications de la politique de l'eau. Le combat continue ?

Ce combat, c'est bien une forme de lutte des classes : contre le modèle capitaliste productiviste pollueur, la résistance des usagers pour le droit fondamental aux ressources naturelles. Et il faudra choisir son camp. Monsieur de Penanros n'est pas du nôtre.

Copyright © Alain Lipietz Page 2/2